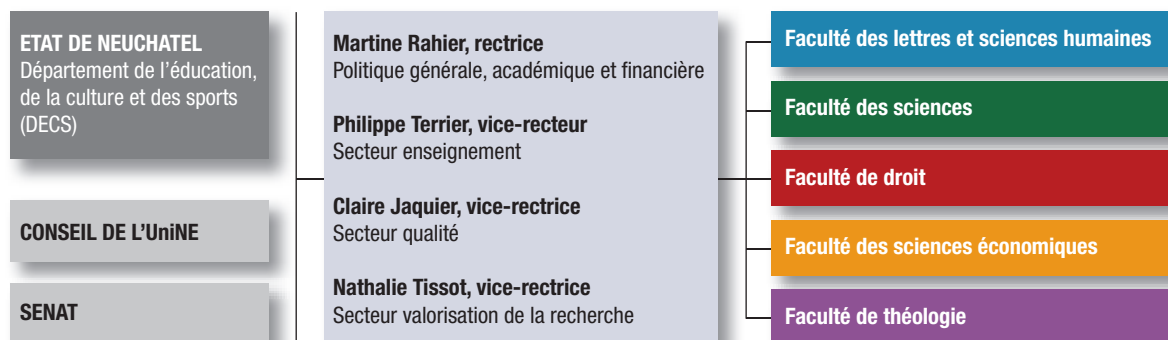


# Rapport annuel 2010



# Organigramme



## Table des matières

Message de la rectrice.....	01
Temps forts .....	02
Bilan .....	04
Objectifs .....	05
Enseignement.....	06
Qualité.....	10
Recherche et valorisation de la recherche.....	12
Distinctions et prix.....	14
Personnel.....	16
Gestion et finances.....	18
Impact de l'Université de Neuchâtel.....	20

## Remarque liminaire

Un document plus détaillé intitulé « Rapport de gestion 2010 » est disponible à l'adresse [www.unine.ch](http://www.unine.ch).



# Message de la rectrice

---

**L'année 2010 a été marquée par toute une série de mesures d'économies qui ont obligé le rectorat à différer une partie du plan d'intentions et à réorganiser le domaine central. Malgré ces circonstances difficiles, l'Université a privilégié ses domaines d'excellence et a créé de nouvelles formations porteuses. Elle a montré aussi – grâce à une étude d'impact – qu'elle génère de très importants flux économiques au profit de tout le canton.**

## Optimisation de la gestion de l'Université

En raison de la situation économique du Canton, les mesures prises en 2009, qui différaient la réalisation du mandat d'objectifs (notamment en ce qui concerne le redéploiement des facultés), n'ont pas suffi et le rectorat a été contraint d'examiner d'autres mesures dans le domaine de la gestion de l'Université.

Ainsi, en juillet 2010, la responsabilité administrative des programmes de formation continue a été confiée aux facultés afin d'améliorer l'efficacité de la gestion et le dynamisme de l'offre de formation.

De plus, et dans un souci d'assurer un fonctionnement optimal du domaine central, les rôles stratégique et opérationnel au niveau de la direction administrative ont été clairement séparés.

Enfin, des travaux ont été menés dès le début de l'année 2010, afin d'introduire un système de contrôle interne (SCI). Ce système doit permettre de surveiller aussi bien le degré de réalisation des objectifs stratégiques définis dans le mandat d'objectifs que l'exactitude des états financiers et leur conformité aux diverses bases légales.

## Rayonnement de l'enseignement et de la recherche

Malgré ce contexte contraignant, l'année a été riche tant au niveau de l'enseignement que de la recherche. A citer pour exemples : la création d'un pôle de compétence dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources, une réalisation interfacultaire, relevant de la géographie et du droit, qui groupe actuellement trois chaires et qui a été rendue possible grâce au financement par la BCN. Le lancement d'un master en droit de l'entreprise et de l'innovation, nouvelle orientation unique en Suisse. La participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un projet lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne pour assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en déve-

loppement. La mise sur pied d'une nouvelle formation continue de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HE-Arc Gestion, un CAS in International Financial Accounting, le développement de la géothermie profonde et l'obtention d'un subside de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées par une équipe de l'Institut d'informatique, au sein du septième programme cadre de l'Union européenne... Autant de réalisations qui illustrent le dynamisme de l'Université de Neuchâtel.

## Actualisation de l'étude d'impact

Au-delà de l'attrait croissant dont jouit l'Université de Neuchâtel – progression de plus de 30% du nombre d'étudiants par rapport à l'an 2000 –, le succès de notre institution se mesure également à l'aune économique. En proposant des filières d'études et des thématiques de recherche qui répondent aux questionnements de notre temps, notre alma mater a réussi une mue qui n'était pas gagnée d'avance. Aujourd'hui, les chiffres lui donnent raison : la nouvelle structure de l'Université porte ses fruits et profite clairement au canton. Ainsi, en 2009, l'UniNE a généré 33.5 millions en faveur du canton, soit 194 francs par habitant. Preuve est ainsi donnée que si la formation coûte cher, elle peut aussi rapporter gros. C'est ce qui ressort de la réactualisation de l'étude d'impact économique réalisée à la demande du rectorat par la société Eco'diagnostic à Genève.

Je tiens ici à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé, par leur travail et leur engagement, et malgré un contexte contraignant, à rendre notre Université encore plus performante, plus pointue et plus attractive.

Martine Rahier  
Rectrice





# Temps forts



## JANVIER

### Projet européen pour un accès équitable aux médicaments

L'Institut de droit de la santé (IDS) et le Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation (CCFI) participent à un projet doté de 1'750'000 euros lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne qui veut assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement.

## FEVRIER

### Deux postes de professeur financés par la BCN

La Banque cantonale neuchâteloise finance deux postes de professeur, durant quatre ans, l'un en droit et l'autre en géographie. Ce soutien de la BCN à la formation et à la recherche se monte à un million de francs. Il permettra à l'Université de Neuchâtel de créer un pôle de compétence interfacultaire unique en Suisse romande dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources.

## MARS

### Dick Marty président du Conseil de l'Université

Le Conseil d'Etat nomme le conseiller aux Etats tessinois Dick Marty, 65 ans, en qualité de président du Conseil de l'Université de Neuchâtel. Il remplacera, dès le 1<sup>er</sup> juillet 2010, Mme Michèle Berger-Wildhaber, qui aura occupé cette fonction depuis 1997.

## MAI

### Développement durable

Grâce à deux partenariats, l'un avec easyswap et l'autre avec Neuchâtelroule, l'Université de Neuchâtel incite ses étudiants à consommer de façon responsable et à se déplacer sans polluer.

## JUIN

### Don d'organes

Etudiante en droit, Mélanie Mader soutient sa thèse de doctorat « *Le don d'organes entre gratuité et modèles de récompense : quels instruments étatiques face à la pénurie d'organes ?* » Pour cette juriste, l'Etat pourrait augmenter le nombre de donneurs en inscrivant dans la loi des mesures incitatives. Une thèse qui crée le débat dans les médias et les instances politiques.

## JUILLET

### George Weah parrain de la dixième édition du FIFA Master

Seul joueur africain à avoir reçu le Ballon d'Or et véritable légende du football, le Libérien George Weah parraine la 10<sup>e</sup> édition du « FIFA Master » et remet leur diplôme aux 29 lauréats représentant 23 nationalités.



## SEPTEMBRE

### Heidi à l'Uni

Spécialement créée par la jeune entreprise neuchâteloise heidi.com pour le premier t-shirt institutionnel de l'Université de Neuchâtel, Heidi la bachelière entre à l'Uni.

### Macro succès pour Micro 10

Durant trois jours, les principaux partenaires régionaux du monde de la recherche, de la formation et de l'économie (CSEM, EPFL, FSRM, HE-Arc, Micronarc, Neode, UniNE et CNCI) ont organisé un événement exceptionnel mettant à l'honneur les microtechniques et leur rôle dans le développement durable. Une manifestation qui s'adressait aux spécialistes de la branche mais aussi au grand public et aux enfants et qui a été largement fréquentée.

### Master en droit de l'entreprise et de l'innovation

L'Université de Neuchâtel accueille ses premiers étudiants dans une nouvelle orientation de master, unique en Suisse, en droit de l'entreprise et de l'innovation. Un master qui offre aux étudiants une formation spécifique, à la fois théorique et pratique, consacrée à la problématique particulière des entreprises innovantes (start-up).

## OCTOBRE

### CAS IFA

Lancement d'un *Certificate of Advanced Studies in International Financial Accounting*, une nouvelle formation de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HEG-Arc Gestion pour répondre aux besoins des entreprises internationales.

## NOVEMBRE

### Géothermie

Le Laboratoire suisse de géothermie de l'Université de Neuchâtel dévoile son nouveau programme dans le canton de Neuchâtel : développement de la géothermie profonde sur trois sites, d'une part, et transfert de technologie, d'autre part.

## DECEMBRE

### 700'000 francs pour la recherche en informatique

Une équipe de l'Institut d'informatique reçoit un subside de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées au sein du septième programme cadre de l'Union européenne.

# Bilan

## L'UNIVERSITE EN CHIFFRES

### 5 facultés

**4'217 étudiants** (dont 1'278 en master)

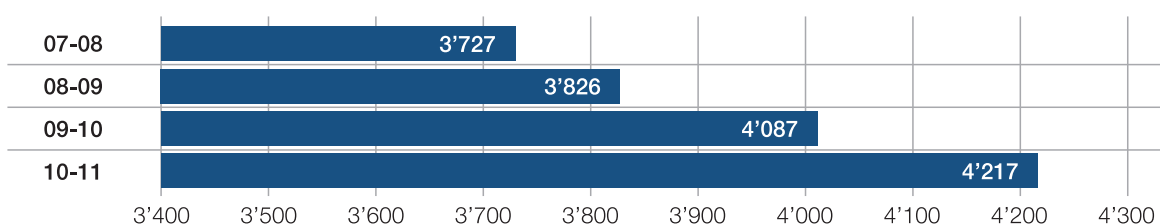
**536 doctorants** (40% hors CH)

**901 titres délivrés**

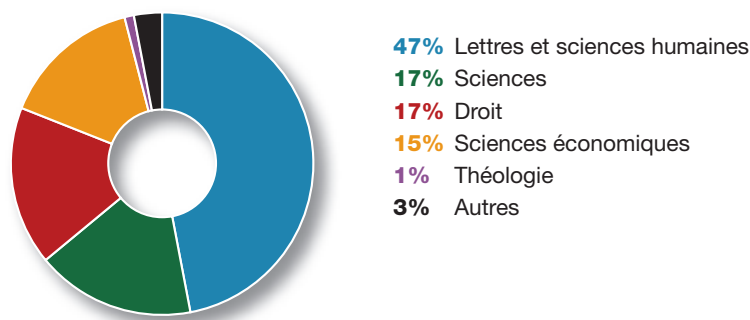
**762 équivalents plein temps** (120 corps professoral, 394 corps intermédiaire)

**128 millions de budget**

### Evolution du nombre d'étudiants



### Répartition des étudiants par faculté



## POINT DE VUE ACADEMIQUE

- Création d'un pôle de compétence interfacultaire dans le domaine du territoire et de la gestion de ses ressources ; cette réalisation unique en Suisse romande a été rendue possible grâce au financement par la BCN de deux postes de professeurs, durant quatre ans, l'un en droit et l'autre en géographie.
- Premiers étudiants commençant leur master en droit de l'entreprise et de l'innovation ; cette nouvelle orientation est unique en Suisse.
- Participation de l'Institut de droit de la santé et du Centre de droit commercial, fiscal et de l'innovation, à un projet lancé par le septième programme cadre de l'Union européenne qui veut assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement.
- Mise sur pied d'un CAS in *International Financial Accounting*, nouvelle formation continue de comptable qualifié organisée et dispensée conjointement par l'UniNE et la HEG-Arc Gestion.
- Développement de la géothermie profonde.
- Obtention d'un subside de plus d'un demi-million d'euros pour des recherches menées, par une équipe de l'Institut d'informatique, au sein du septième programme cadre de l'Union européenne.

# Objectifs

## LES DEFIS

- Concurrence et collaborations.
- Taille optimale et encadrement de qualité.
- Valorisation et compétitivité.
- Prise en compte du climat économique.

## PLAN D'INTENTIONS

EXCELLENCE DE  
L'ENSEIGNEMENT  
ET DE LA  
RECHERCHE

ATTRACTIVITE

REPONSE  
AUX BESOINS  
DE LA SOCIETE

IDENTITE  
ET COHESION

## PRIORITES 2011

### Enseignement et recherche

- Poursuite de la mise en œuvre du mandat d'objectifs.
- Amélioration du taux d'encadrement.
- Poursuite de la mise en place d'un système d'incitation à la recherche.
- Signature d'une convention de collaboration entre l'UniNE et la BPUN<sup>1</sup>.

### Société et formation

- Elaboration d'une politique en matière de valorisation de la recherche.

### Attractivité

- Renforcement du positionnement de l'UniNE sur le plan national et international.

### Identité et cohésion

- Développement de l'identité visuelle, mise à disposition d'outils de communication.
- Mise en évidence de la dimension « développement durable ».

### Pour en savoir plus

[www.unine.ch/objectifs](http://www.unine.ch/objectifs)



### Gouvernance et autonomie de gestion

- Optimisation du système de contrôle interne (surveillance des risques et opportunités).
- Introduction de tableaux de bord prospectifs.
- Travaux préparatoires à la modification de la Loi sur l'Université.

<sup>1</sup> Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel



# Enseignement

**L'Université de Neuchâtel, qui a dépassé la barre des 4'000 étudiants en 2009, a vu le nombre de ses nouveaux étudiants augmenter encore à la rentrée 2010. Cette année, plusieurs nouveaux cursus ont vu le jour, tant au niveau des bachelors et des masters que de la formation continue. Par ailleurs, l'encadrement des étudiants a été renforcé et le réseau des relations interuniversitaires a été consolidé.**

Même si l'on peut encore obtenir des licences jusqu'en 2011, toutes les facultés ont passé au système dit de Bologne et délivrent des Bachelors (Baccalauréats universitaires), après trois ans d'études, et des Masters (Maîtrises universitaires) après deux années supplémentaires.

De nouveaux cursus ont vu le jour :

- à la Faculté des lettres et sciences humaines, depuis l'automne 2009, un pilier secondaire de Bachelor en sciences et pratiques du sport. Autre création : un Master en archéologie (avec l'Université de Fribourg).
- à la Faculté des sciences, depuis l'automne 2009, un Master en hydrogéologie et géothermie. Autre création : un Master en informatique (avec les Universités de Berne et de Fribourg).
- à la Faculté de droit, depuis l'automne 2009, deux nouvelles orientations pour le Master, en droit social et en droit de l'entreprise et de l'innovation. Autre création : un double Master of Law, avec King's College London.
- à la Faculté des sciences économiques, une quatrième orientation, « comptabilité et finances », au niveau du Bachelor et, depuis l'automne 2009, un Master avec orientation en politique économique.

Quant aux études de médecine et de pharmacie, une première année de Bachelor est maintenue à Neuchâtel. L'accréditation par les organes fédéraux est en cours, pour la médecine, par une convention avec l'Université

de Lausanne, et, pour la pharmacie, par une convention avec l'Ecole romande de pharmacie à l'Université de Genève.

En Suisse le doctorat n'est pas soumis au processus de Bologne et reste de la compétence de chaque université. Les doctorants sont de plus en plus encadrés dans chaque discipline par des écoles doctorales interuniversitaires, dont la fréquentation est cependant facultative.

## Redéploiement des facultés et renforcement de l'encadrement

Le *Plan d'intentions 2009-2012* du rectorat prévoit diverses mesures pour donner aux facultés les moyens de dispenser un enseignement qui vise à l'excellence et à la compétitivité.

En raison des restrictions budgétaires, tous les projets n'ont pu être réalisés et certains d'entre eux ne l'ont été que partiellement. On relèvera néanmoins les créations suivantes :

- à la Faculté des lettres et sciences humaines, une deuxième chaire en logopédie et une deuxième chaire en sciences de l'information et de la communication, ainsi qu'un poste de professeur assistant en géographie politique (financé par la Banque cantonale neuchâteloise); en outre le directeur de recherches en économie territoriale est devenu professeur ordinaire.
- à la Faculté de droit, un poste de professeur extraordinaire (50%) en droit de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de la mobilité (financé par la Banque cantonale neuchâteloise), un autre poste de professeur extraordinaire (50%) en études de l'aménagement du territoire, de l'environnement, de l'urbanisme et de la mobilité, ainsi qu'un poste de professeur extraordinaire en droit du sport (financé par le Centre international d'étude du sport) ;





en droit du sport toujours, une charge de cours a été transformée en un autre poste de professeur extraordinaire (50%), tandis que la chaire de droit européen a été augmentée de 50 à 75%.

En ce qui concerne les projets institutionnels, des contacts ont été pris avec l'antenne neuchâteloise de l'EPFL et le Centre suisse d'électronique et de microtechnique, avec la collaboration de la Fédération des étudiants neuchâtelois, en vue de la création d'un Centre multimédia d'apprentissage des langues. En attendant, des cours de soutien en français pour non francophones et en anglais pour les étudiants de masters continuent d'être organisés. Quant à l'offre de cours « Argumenter, écrire, convaincre », qui vise à améliorer l'expression chez les étudiants, elle a été renforcée et étendue à l'ensemble des facultés, toutefois à titre optionnel et avec une limite du nombre d'inscriptions.

## Réseaux et collaborations

L'attractivité de l'Université de Neuchâtel ne réside pas seulement dans son offre de formation, mais aussi dans sa capacité à nouer des relations avec d'autres institutions.

Notre Université fait partie de plusieurs réseaux :

- le TRIANGLE AZUR, avec les Universités de Genève et de Lausanne (dans certains cas de Fribourg également). Plusieurs cursus communs se déroulent dans ce cadre : le Bachelor et le Master en théologie protestante ; les Masters en études muséales, biogéosciences et finance.
- BENEFRU, avec les Universités de Berne et de Fribourg. Des collaborations au niveau du Bachelor ou du Master ont lieu régulièrement par le biais de conventions de branche en : archéologie, biologie, droit (divers domaines), ethnologie, géographie, histoire, informatique, langues anciennes, langues et littératures hispaniques, linguistique française, littérature française, mathématiques, philosophie, sciences de l'éducation.
- la Conférence universitaire de Suisse occidentale (CUSO). Sa tâche principale consiste à organiser année après année les programmes doctoraux (appelés aussi écoles doctorales, anciennement « troisièmes cycles »). Des groupes de travail réunissent aussi les quatre universités romandes (ainsi que l'EPFL) et la Haute Ecole Spécialisée de Suisse Occidentale (HES-SO) d'une part, les Hautes Ecoles Pédagogiques (HEP) d'autre part.

Des contacts réguliers ont lieu entre l'Université et la HEP- BEJUNE, afin de faciliter l'admission des étudiants qui veulent entreprendre une formation pédagogique et

de coordonner leurs études. De nouvelles conventions ont été signées entre les deux institutions.

Avec la Haute Ecole Arc, il y a parfois des collaborations dans les filières de la conservation-restauration, de l'économie et de la santé. De plus l'Université accueille les étudiants de cette école dans les cours de soutien en français pour non francophones et dans les activités du Service des sports.

## Formation continue



La formation continue propose des enseignements pluridisciplinaires diffusant des connaissances en priorité orientées vers l'application et le monde professionnel. Les programmes de cours conduisent à l'obtention d'un CAS, d'un DAS ou d'un MAS (Certificate, Diploma ou Master of Advanced Studies). De nombreux cours ou journées de formation conduisent par ailleurs à des attestations avec ou sans crédits ECTS<sup>1</sup>.

L'offre de formation certifiante s'est étoffée en 2010 et de nouveaux cours ont été ouverts au public :

- MAS in International Taxation
- CAS, DAS et MAS en Droit de la santé
- CAS en Accompagnement spirituel.

De nouvelles formations ont également été mises sur pied durant l'année 2010 pour un démarrage en 2011 :

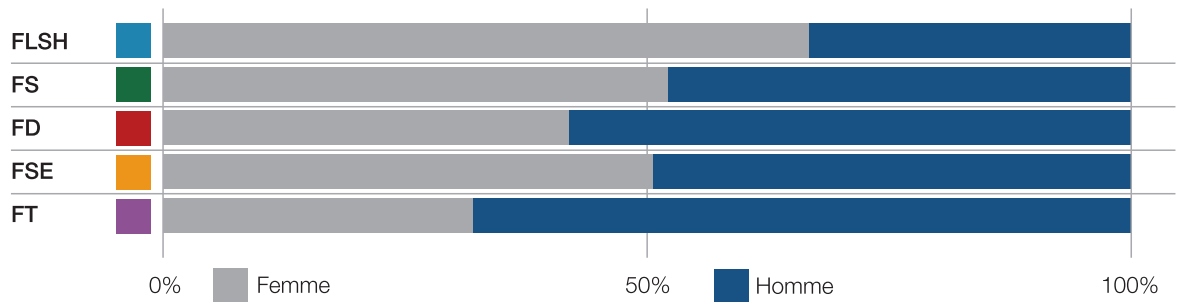
- CAS en Gestion des sites pollués
- CAS in International Financial Accounting en commun avec la HE-Arc
- CAS en géothermie profonde.

<sup>1</sup> European Credit Accumulation and Transfer System

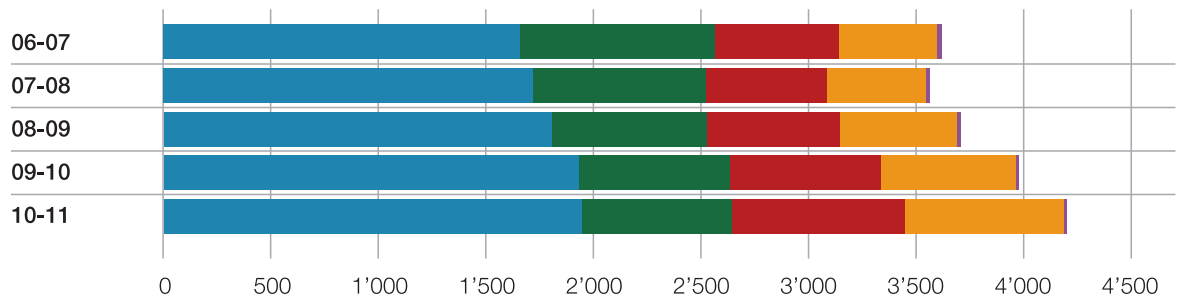
Philippe Terrier  
Vice-recteur



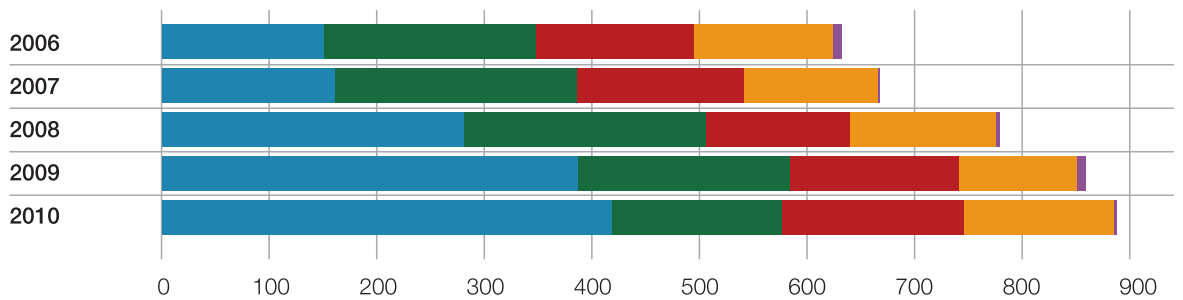
### Répartition des étudiants par sexe et par faculté



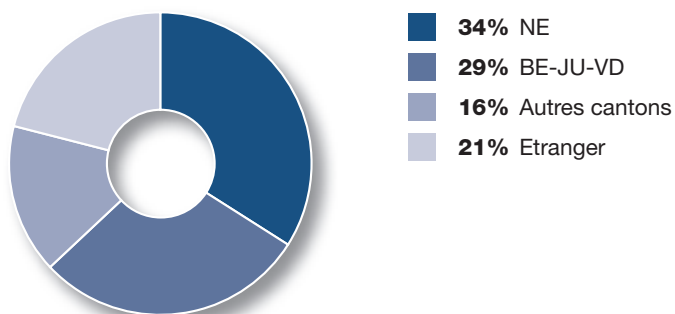
### Evolution des effectifs des étudiants par faculté



### Evolution du nombre de titres délivrés par faculté



### Provenance des étudiants





# Qualité

**Promouvoir et développer la qualité de l'enseignement, de la recherche et des cursus de formation : tel est l'objectif que s'est fixé le Secteur qualité de l'Université de Neuchâtel, avec l'appui de la Commission Qualis, qui comprend des représentants de toutes les facultés et de tous les corps. Visant l'amélioration continue, le système d'évaluations mis en place est périodiquement revu. Les résultats et améliorations concrets qui peuvent être tirés des évaluations comptent davantage en effet que le système en lui-même.**

## Cursus d'études

En 2010, la procédure d'évaluation des cursus de formation a été lancée, conformément à une démarche présentée dans le document intitulé *Evaluation des cursus d'études. Planification de la démarche*, disponible sur le site [www.unine.ch/qualite](http://www.unine.ch/qualite). Chaque Faculté a été invitée à identifier un ou plusieurs cursus qu'elle souhaitait faire évaluer. La démarche a deux fonctions principales : elle permet de poser un diagnostic précis sur les difficultés d'un cursus – par exemple : effectifs insuffisants ou au contraire pléthoriques, communication inadéquate des objectifs de formation –, et de proposer des solutions concrètes. Impliquant les responsables du cursus, les enseignants, les étudiants et les diplômés – ainsi que, dans certains cas, des responsables de stages et des employeurs – la démarche permet, par le biais de questionnaires établis en fonction des problèmes repérés, de dresser une carte des forces et faiblesses du cursus, puis de définir les mesures à prendre, grâce notamment aux suggestions d'experts, internes et externes.

## Recherche

L'évaluation de la recherche passe par la mise en place d'outils qui permettent d'apprécier la production scientifique des chercheurs, du point de vue quantitatif et qualitatif. Deux projets répondent à ce double besoin.

La réalisation informatique d'une base de données « Publications & Recherches » a été lancée au cours de l'année 2010. L'objectif est de faciliter l'accès de toute personne intéressée à l'ensemble des publications et projets de recherche de l'UniNE. Ce système d'information performant contribuera à faire connaître les multiples aspects et apports de la production scientifique des membres de la communauté universitaire.

Le Secteur qualité est par ailleurs engagé dans un projet d'innovation et de coopération piloté par la Conférence des Recteurs des Universités Suisses (CRUS) sur le thème « mesurer les performances de la recherche » (2008-2011). L'étude conduite à l'UniNe porte plus particulièrement sur la fécondité des recherches en sciences humaines et sociales ; elle vise à mettre en évidence et à « cartographier » la diversité des apports des recherches réalisées au sein des instituts.

## Enseignement

L'évaluation des cours est une démarche dont on peut dire qu'elle est entrée dans les mœurs de l'UniNE. Elle ne concerne pas seulement les enseignements réguliers, mais aussi les leçons probatoires, données par les candidats et candidates à des postes de professeur. En 2010, huit leçons probatoires ont fait l'objet d'une évaluation pédagogique, dont les résultats sont examinés avec soin, parmi d'autres critères de choix, par les membres des commissions de nomination.

Le Secteur qualité a pris diverses initiatives en vue de développer la qualité de l'enseignement. Il a notamment mis en place, sous forme d'un concours annuel, un soutien à trois projets d'enseignement innovants. La démarche s'inscrit pleinement dans le plan d'intentions 2009-2012, qui souligne l'importance d'un enseignement de qualité pour notre Université. Un objectif clé est en effet de « former des étudiants capables de prendre des responsabilités dans la société et de mobiliser avec





créativité les connaissances et compétences acquises au cours de leurs études ». Les projets retenus en 2010 concernent trois cours en histoire, biologie et droit. Dans chaque cas, le projet vise à développer des démarches didactiques stimulantes et formatrices.

## Durabilité



Relevant aussi de la qualité, même si elle ne porte pas uniquement sur les prestations académiques, la préoccupation du développement durable concerne directement, de nos jours, les institutions universitaires. Les *Thèses sur le développement durable dans l'enseignement et la recherche*, publiées par les Académies suisses des sciences, font dans ce sens des propositions concrètes. L'UniNE a conclu en 2010 un accord de collaboration avec l'association Ecoparc, en vue de créer des pages web ([www.unine.ch/dd](http://www.unine.ch/dd)) destinées à mettre en évidence les mesures et initiatives qui sont prises dans l'institution pour améliorer la gestion des ressources énergétiques. Les enseignements et projets contribuant à la réflexion et à la recherche de solutions en matière de développement durable sont également mis en valeur sur le site. L'ambition de l'UniNE est de renforcer progressivement l'intégration du développement durable dans ses missions académiques et dans la gestion de ses ressources et infrastructures, tout en impliquant la communauté universitaire dans le projet collectif d'une haute école consciente de ses responsabilités à l'égard de l'environnement et du partage des ressources.

Claire Jaquier  
Vice-rectrice



# Recherche et valorisation de la recherche

**La recherche occupe une place importante à l'Université de Neuchâtel qui y consacre le tiers de son budget. Elle est valorisée par le dépôt de brevets et par le transfert de savoirs et de technologies.**

En 2010, ce ne sont pas moins de 48 projets du Fonds national suisse de la recherche scientifique (FNS) qui étaient ouverts et les crédits de recherche se montaient à près de 30 millions de francs.

L'Université de Neuchâtel s'est distinguée par sa participation à de nombreux projets européens. Citons notamment le projet lancé par le 7<sup>e</sup> programme-cadre européen visant à assurer l'innovation et un accès équitable aux médicaments aux pays en développement et dans lequel l'UniNE est responsable du volet juridique ainsi que le projet de recherche en informatique portant sur le traitement et l'acheminement de données des grands réseaux d'entreprise.

Dans le domaine des sciences humaines, c'est l'expertise du professeur Etienne Piguet en matière de migration qui a été reconnue puisqu'il est le seul romand des quinze chercheurs suisses choisis pour participer au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC/IPCC).

Relevons en outre que le Laboratoire suisse de géothermie de l'Université de Neuchâtel (CREGE) a entamé en 2010 un nouveau programme de développement de la géothermie (GeoNE) financé par des fonds cantonaux et fédéraux. Une première phase de prospection des aquifères profonds à l'échelle du canton a débuté sur quelques régions sélectionnées. Le projet GeoNE a pour but de développer la géothermie profonde dans le canton de Neuchâtel.

Le programme GeoNE comprend également un travail d'information auprès des producteurs et des distributeurs d'énergie et des services cantonaux et communaux, ainsi qu'un transfert de technologie visant à faire connaître les méthodes et les outils de la prospection géothermique auprès des bureaux d'ingénieurs.

## Valorisation de la recherche et transfert de savoirs et de technologies

La géothermie n'est pas le seul domaine qui se soit illustré en matière de valorisation de la recherche. En effet, le bureau de transfert de savoir et de technologie (TST) de l'UniNE a négocié et/ou suivi 56 contrats dont 35 ont été conclus.

Sept de ces contrats sont des contrats de recherche menés avec d'autres institutions de recherche ou hau-

tes écoles de différents pays, neuf d'entre eux sont des contrats de recherche qui impliquent directement l'industrie par le biais de l'Agence pour la promotion de l'innovation de la Confédération (CTI). A cela s'ajoutent quatre contrats liés à des projets européens, quatre contrats de licence, trois contrats de services ou de consultant, un contrat de sponsoring et deux conventions de thèse.

Par ailleurs six annonces d'invention ont été enregistrées et un brevet déposé.

Le montant des redevances tirées par l'UniNE de la valorisation de la recherche est en 2010 de l'ordre de 80'000 francs, dont une partie correspond à des redevances déjà dues pour 2009 mais encaissées en 2010 seulement.

En plus de la négociation et du suivi de ces contrats, ainsi que du soutien aux professeurs en relation avec le dépôt de demandes de projets Fonds National, CTI et européens, le bureau de TST de l'UniNE s'est aussi activement occupé de la préparation du projet de règlement des fonds de tiers, ainsi que de l'élaboration d'une politique en matière de transfert de savoirs et de technologies et de valorisation des résultats de la recherche.

## Valorisation



Les contrats nécessaires à l'achèvement du transfert de l'Institut de microtechnique (IMT) à l'EPFL ont été signés (dans deux des trois cas concernés) et règlent la question de la participation de l'Université aux redevances tirées de la valorisation des résultats de recherche obtenus par l'IMT avant son transfert à l'EPFL.

Nathalie Tissot  
Vice-rectrice





# Distinctions et prix

---

## DOCTEURS

### HONORIS CAUSA

**Lors du Dies academicus 2010, quatre personnalités se sont vu conférer le titre de docteur honoris causa de l'Université de Neuchâtel.**

#### **LE PÈRE ERIC DE ROSNY**

**Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH)**

---

Jésuite français, ancien directeur de l'Institut africain pour le développement économique et social, ancien provincial jésuite pour l'Afrique de l'Ouest, ethnologue établi en Afrique depuis un demi-siècle (il vit actuellement à Yaoundé au Cameroun), le Père de Rosny est un spécialiste de très grand renom des pratiques africaines de la santé et de l'émigration. Le premier livre à l'avoir fait connaître, *Les yeux de ma chèvre*, (Paris, Plon, coll. Terre humaine, 1981), constamment réédité, appartient à la légende de l'ethnographie. Son étude des pratiques des guérisseurs traditionnels du Cameroun lui a valu non seulement une notoriété auprès des anthropologues, médecins, juristes et psychologues, mais aussi des guérisseurs eux-mêmes. Le Père de Rosny est très fidèle à la FLSH où il donne régulièrement des conférences depuis vingt ans et inspire notamment des travaux en psychologie sur les dynamiques identitaires et relationnelles au sein des espaces thérapeutiques et dans les situations de crise ou de rupture, ainsi qu'en histoire (recherches sur les guérisseurs et la sorcellerie). Il a régulièrement été en contact avec l'Institut d'ethnologie.

#### **GUY LAPALME**

**Faculté des sciences (FS)**

---

Professeur au Département d'informatique et de recherche opérationnelle de l'Université de Montréal (Canada), il est directeur du RALI (Recherche Appliquée en Linguistique Informatique), un des centres de recherche de pointe dans le domaine du traitement de la langue naturelle. Depuis les années 80, il s'intéresse aux techniques de l'intelligence artificielle appliquées au traitement de la langue naturelle et, en particulier, à la langue de Molière. Pionnier dans l'emploi de formalisme logique dans le traitement de la langue naturelle, il a réalisé des travaux fondateurs et novateurs dans le traitement automatique de la langue naturelle, les technologies du langage et la linguistique informatique. Le professeur Lapalme entretient des liens privilégiés avec notre Université dans laquelle il est venu à plusieurs reprises donner des conférences. Il est également intervenu dans les activités de la Faculté des sciences dans le cadre du troisième cycle romand d'informatique.

#### **GILLES PETITPIERRE**

**Faculté de droit (FD)**

---

Professeur honoraire à la Faculté de droit de l'Université de Genève, ancien conseiller national, ancien conseiller aux Etats (où il a présidé la Commission de la science, de l'éducation et de la culture), ancien membre de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, il est honoré pour sa carrière exceptionnelle, son rayonnement national et ses idées novatrices et en avance sur leur temps concernant tant l'écologie que la réforme des institutions de la Confédération (en 1990, il dirigea avec René Rhinow le groupe de travail «Structures de direction de la Confédération»). M. Petitpierre a effectué ses études universitaires à la Faculté des lettres de l'Université de Neuchâtel où il a obtenu une licence ès lettres et à l'Université de Genève où il a obtenu son doctorat en droit.

#### **ROLAND RUST**

**Faculté des sciences économiques (FSE)**

---

Professeur à l'Université du Maryland (Etats-Unis), titulaire de la chaire David Bruce Smith en marketing, il a apporté une contribution exceptionnelle au développement des sciences de la gestion et des sciences sociales. Il est honoré pour son leadership intellectuel dans le champ des recherches sur les services qui ont débouché sur la mise à jour des manuels contemporains de gestion et de marketing. Par ailleurs, les avancées scientifiques du Professeur Rust, appuyées par une rigueur mathématique et une vision humaniste du management, ont notamment influencé la pratique de la gestion d'entreprise à travers le monde. Le professeur Rust a collaboré à de nombreux projets au cours de ces 15 dernières années avec l'Institut de l'entreprise de notre Université.



**Tout au long de l'année, de nombreuses distinctions ont honoré nos professeurs et nos étudiants reconnaissant ainsi la qualité de leurs travaux académiques.**

## MARS

### Prix de l'Institut neuchâtelois

Fausto Pellandini, professeur honoraire et fondateur de l'Institut de microtechnique (IMT), a été honoré du Prix 2010 de l'Institut neuchâtelois pour l'ensemble de sa carrière et sa contribution à l'essor de la microtechnique dans le canton.

## AVRIL

### Prix AFFI - NYSE Euronext 2009

Laurent Frésard, qui occupe aujourd'hui un poste d'assistant en finance à HEC Paris, a été distingué par le jury du Prix AFFI - NYSE Euronext pour sa thèse intitulée *Three essays on corporate cash holdings*, soutenue à l'Université de Neuchâtel sous la direction de Michel Dubois.

### Best paper Award de la SSCM

Professeure titulaire en technologies de l'information à l'Académie du journalisme et des médias (AJM), Katarina Stanoevska a obtenu un Best Paper Award pour son étude intitulée *The Role of Journalists in Social Media*.

## JUIN

### Doctorat honoris causa de l'Ecole Royale Militaire de Belgique

La prestigieuse Ecole Royale Militaire de Belgique a décerné le grade de Docteur honoris causa au brigadier Fritz Stoeckli, ancien commandant de la brigade frontière 2 et professeur honoraire à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel. Une haute distinction, qui honore sa double carrière.

## JUILLET

### Prix Bengt Turner Award

Collaborateur scientifique à l'Institut de géographie, Patrick Rérat a reçu le *Bengt Turner Award* 2010 pour son travail analysant les enjeux et les critiques d'un modèle d'urbanisation respectueux du développement durable.

### Officier dans l'ordre des Arts et des Lettres

Le grade d'officier dans l'ordre des Arts et des Lettres a été décerné par le ministre de la culture français Frédéric Mitterrand à la professeure Marie-José Béguelin, directrice de l'Institut des sciences du langage et de la communication.

## OCTOBRE

### Grand Prix de l'Académie française

Le professeur honoraire Zygmunt Marzys a reçu le Grand Prix de l'Académie française pour le rayonnement de la langue et de la littérature française pour son édition *des Remarques sur la langue française* de Claude Favre de Vaugelas.

### Académie Internationale de l'éducation

Professeure à l'Institut de psychologie et éducation, Mme Anne-Nelly Perret-Clermont a été élue à l'Académie Internationale de l'Education.

## NOVEMBRE

### Prix Nexans 2010

Le Conseil de fondation du Fonds culturel de Nexans Suisse SA a remis, le Prix Nexans 2010 à deux jeunes chercheuses de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) : Mmes Laurence Crot et Nicole Wichmann.

### Prix académiques 2010

Lors des cérémonies de remise des diplômes, 29 étudiants et une enseignante ont reçu un prix académique récompensant la qualité de leurs travaux. La liste est disponible sur le site [www2.unine.ch/unine/remise\\_diplomes2010](http://www2.unine.ch/unine/remise_diplomes2010).

## DECEMBRE

### Prix Auguste Bachelin et Prix Fritz Kunz

Le comité de la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel (SHAN) a remis le Prix Auguste Bachelin à M. Thierry Christ. Le prix Fritz Kunz a, quant à lui, été remis à MM. Jan Sikorowski et Grégoire Oguey.



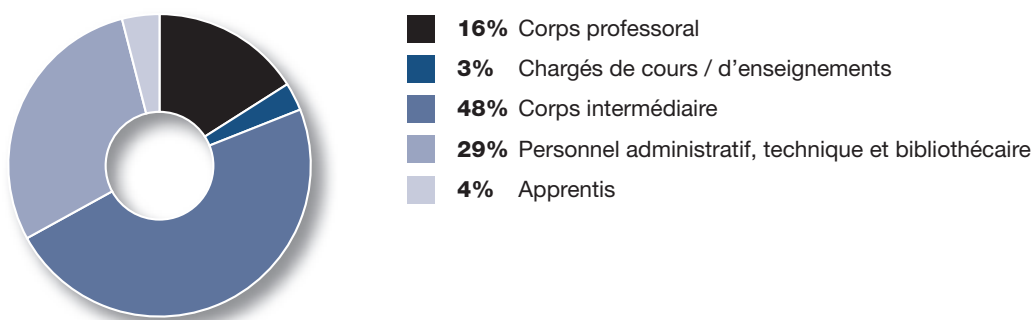
# Personnel

## EFFECTIF DU PERSONNEL EN EPT<sup>1</sup> SELON L'ORIGINE DES FONDS

Catégorie		2010		Variation 10/09	
<b>Etat</b>	Admin., techn., biblio.	186.9	24.5%	-8.6	-4.4%
	Corps intermédiaire	169.6	22.3%	3.2	1.9%
	Chargés de cours / d'enseign.	25.4	3.3%	-6.2	-19.6%
	Corps professoral	112.3	14.7%	8.0	7.7%
	Apprentis	28.0	3.7%	2.0	7.7%
<b>Total Etat</b>		<b>522.2</b>	<b>68.5%</b>	<b>-1.6</b>	<b>-0.3%</b>
<b>Fonds de Tiers</b>	Admin., techn., biblio.	33.9	4.5%	4.0	13.4%
	Corps intermédiaire	197.7	25.9%	23.8	13.7%
	Chargés de cours / d'enseign.	1.0	0.1%	-0.4	-28.6%
	Corps professoral	7.5	1.0%	0.3	4.2%
	Apprentis	0.0	0.0%	0.0	0.0%
<b>Total Fonds de Tiers</b>		<b>240.1</b>	<b>31.5%</b>	<b>27.7</b>	<b>13.0%</b>
<b>Total</b>	Admin., techn., biblio.	220.8	29.0%	-4.6	-2.0%
	Corps intermédiaire	367.3	48.2%	27.0	7.9%
	Chargés de cours / d'enseign.	26.4	3.5%	-6.6	-20.0%
	Corps professoral	119.8	15.7%	8.3	7.4%
	Apprentis	28.0	3.7%	2.0	7.7%
<b>Total général</b>		<b>762.3</b>	<b>100.0%</b>	<b>26.1</b>	<b>3.5%</b>

<sup>1</sup> Equivalents plein temps

### Répartition de l'effectif du personnel



## ORGANIGRAMME DU DOMAINE CENTRAL

Durant l'année 2010, le rectorat a été amené à revoir l'organigramme du domaine central : le souci d'assurer un fonctionnement optimal, tant sur le plan stratégique que sur le plan opérationnel, a guidé sa réflexion. Afin d'éviter les doublons, la fonction de directeur administratif a été supprimée et les bureaux sous sa responsabilité ont été transformés en services : service des ressources humaines (SRH), service de la comptabilité générale (SCG) et service des fonds de tiers (SFT). Ils sont ratta-

chés au secrétaire général qui coordonne les activités et supervise le contrôle interne. Le rôle stratégique de la fonction de la rectrice (politique générale, académique et financière) a été mis en évidence et l'aspect stratégique clairement séparé de l'aspect organisationnel.

L'organigramme du rectorat et des services administratifs se présente désormais de la manière suivante :

<b>Martine Rahier</b> <b>Rectrice</b>  <i>Politique générale, académique et financière</i>		<i>Secrétariat du rectorat</i> <i>Affaires juridiques</i> <i>Relations publiques</i> <i>Communication institutionnelle</i>			
<b>Philippe Terrier</b> <b>Vice-recteur</b>  <i>Secteur enseignement</i>  <i>Conseiller enseignement</i>  Plans d'études Règlements d'études et d'examens Relations avec la HEP-BEJUNE Collaborations inter-universitaires (AZUR, BENEFR, CUSO)	<b>Claire Jaquier</b> <b>Vice-rectrice</b>  <i>Secteur qualité</i>  <i>Conseiller qualité</i>  Evaluation de l'enseignement, de la recherche et des cursus d'études Pédagogie universitaire Projets e-learning Développement durable	<b>Nathalie Tissot</b> <b>Vice-rectrice</b>  <i>Secteur valorisation de la recherche</i>  <i>Conseillers valorisation de la recherche</i>  Bureau Euresearch Bureau de transfert de technologie	<b>Philippe Jeanneret</b> <b>Secrétaire général</b>  - Ressources humaines - Comptabilité générale - Fonds de tiers - Service social - Egalité des chances	<b>Abdelatif Mokeddem</b> <b>Directeur</b>  <i>Département services et infrastructures</i>  - Informatique et télématique (SITEL) - Immatriculation et mobilité (SIM) - Coordination des bibliothèques - Sports - Intendance des bâtiments - Hygiène et sécurité	<b>Bernard Zuppinger</b> <b>Directeur</b>  <i>Département promotion et affaires académiques</i>  - Promotion et développement - Université du 3 <sup>e</sup> âge (U3A) - Welcome Desk

En plus des trois secteurs privilégiés que sont l'enseignement, la qualité et la valorisation de la recherche, chacun entre les mains d'une vice-rectrice ou d'un vice-recteur, le rôle stratégique de la fonction de la rectrice est ainsi mis en évidence.

La « Politique générale » regroupe la gestion stratégique des ressources humaines et le département « Services et infrastructures ».

La « Politique académique » quant à elle prend en charge la planification des ressources humaines académiques et le département « Promotion et affaires académiques ».

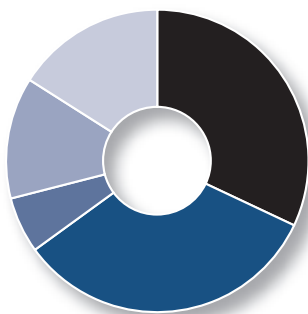
La « Politique financière » enfin englobe la comptabilité Etat ainsi que la gestion des fonds de tiers.

# Gestion et finances

COMPTES CONSOLIDÉS : 128 MILLIONS DE FRANCS

	Budget	Dépenses	Recettes
<b>Budget Etat</b>			
Charges de personnel	67'441'300	67'092'346	
Biens, services et marchandises	14'040'200	13'852'260	
Amortissements	6'112'800	5'956'945	
Subventions accordées	1'531'000	1'666'913	
Attribution financements spéciaux		2'836'000	
Revenus des biens	26'000		18'149
Contributions (écolages / autres)	3'807'300		5'017'195
Autres cantons (AIU)	15'300'000		17'045'751
Confédération (LAU)	21'892'000		25'025'830
Prélèvement financements spéciaux			2'802'546
<b>Part canton de Neuchâtel</b>			<b>41'494'993</b>
<b>Totaux</b>	<b>89'125'300</b>	<b>91'404'464</b>	<b>91'404'464</b>
<b>Subsides et mandats de tiers</b>			
FNS – CTI – UE			15'957'197
Autres sources			20'579'730
<b>Sources de financement</b>			<b>127'941'391</b>

## Source de financement



- **32%** Canton de Neuchâtel
- **33%** Autres contributions publiques (LAU et AIU)
- **6%** Ecolage et autres moyens propres
- **13%** FNS, CTI, UE
- **16%** Autres sources (mandats, prestations et formation continue)





## SUBSIDES FNS<sup>1</sup>, CTI<sup>2</sup>, UE<sup>3</sup> ET ACR<sup>4</sup> PAR FACULTE

	FNS + CTI + UE		ACR		Total Dépenses 2010	Total Recettes 2010
	Dépenses	Recettes	Dépense	Recettes		
FLSH	4'748'679.45	4'480'179.12	3'551'762.90	3'748'273.19	8'300'442.35	8'228'452.31
FS	9'462'153.09	10'042'683.21	6'453'923.85	6'105'794.32	15'916'076.94	16'148'477.53
FD	257'844.65	529'731.81	2'106'456.71	2'731'650.90	2'364'301.36	3'261'382.71
FSE	888'756.82	718'201.41	425'461.40	428'482.10	1'314'218.22	1'146'683.51
FT	23'812.80	53'887.00	50'868.15	65'453.54	74'680.95	119'340.54
<b>Total</b>	<b>15'381'246.81</b>	<b>15'824'682.55</b>	<b>12'588'473.01</b>	<b>13'079'654.05</b>	<b>27'969'719.82</b>	<b>28'904'336.60</b>
					<b>Solde</b>	<b>934'616.78</b>

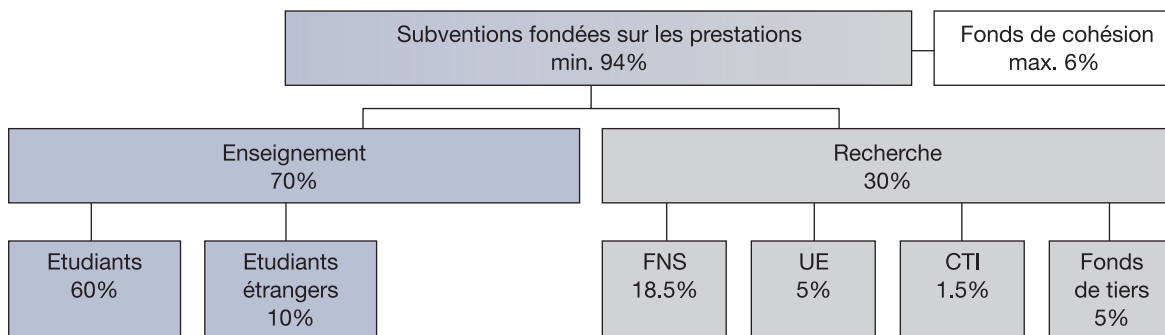
<sup>1</sup>Fonds national suisse

<sup>2</sup>Agence pour la promotion de l'innovation

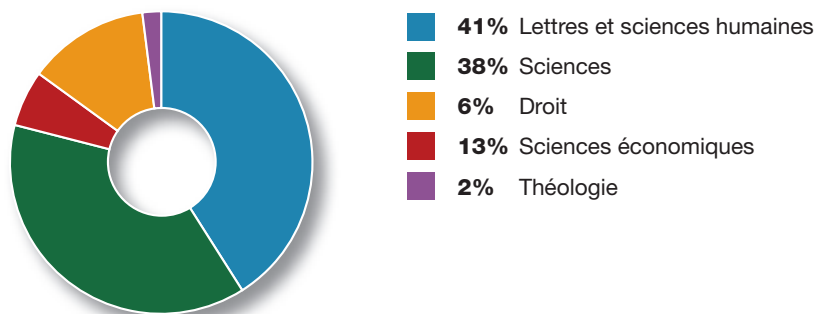
<sup>3</sup>Union européenne

<sup>4</sup>Autres crédits de recherche

### Principes de subventionnement selon la Loi sur l'aide aux universités



### Nombre de projets FNS ouverts en 2010



# Impact de l'Université de Neuchâtel

L'Université de Neuchâtel rapporte 194 francs par habitant !

**La formation coûte cher mais elle peut aussi rapporter gros. Ainsi, en 2009, l'Université de Neuchâtel a généré 33,5 millions en faveur du canton, soit 194 francs par habitant. C'est ce qui ressort de l'étude d'impact économique qui a été publiée en décembre 2010. A ces chiffres s'ajoute la capacité de l'Université de former et de retenir du capital humain, ce qui contribue à améliorer le potentiel de croissance du canton.**

Cette étude, qui procède à l'évaluation quantitative de l'impact exercé par l'Université de Neuchâtel sur l'économie du canton, est la troisième étude de ce type, la première ayant paru en 1994 et la seconde en 2002. Elle a été commandée par le rectorat au début de l'année 2010 à la société Eco'diagnostic à Genève, société qui avait déjà réalisé l'étude de 2002 et qui a été chargée de la mettre à jour.

Il en ressort qu'en 2009 l'Alma mater a généré 25,5 millions de retombées économiques et 8 millions de retombées indirectes. Par ailleurs, cette même année, le canton comptait 21% de diplômés universitaires contre 15% en moyenne suisse.

**L'Université rapporte plus qu'elle ne coûte au canton**

La présence de l'Université engendre d'importants flux économiques qui dépassent le cadre strict de son budget.

Les dépenses totales liées à l'Université s'élèvent à 119 millions de francs. Ce montant est couvert par l'Etat de Neuchâtel (46 millions de francs), la Confédération et les autres cantons (38 millions), les divers crédits de recherche (31 millions), des écolages et d'autres ressources (4 millions). Si l'on considère l'incidence directe des recettes et des dépenses de l'Université de Neuchâtel sur le revenu cantonal (incidence primaire), on observe une forte concentration de paiements au bénéfice du canton par rapport aux recettes prélevées dans celui-ci.

La collectivité neuchâteloise paie 66,3 millions pour l'Université, mais l'Université de Neuchâtel dépense quelque 91,7 millions de francs en faveur du canton et de sa population. Le canton bénéficie donc d'un paiement net de quelque 25,5 millions de francs dû à la présence de l'Université, soit 148 francs par habitant. En tenant compte des ajustements et des répercussions

à travers l'effet multiplicateur que déclenchent les flux financiers de l'Université, la création de revenu supplémentaire dans le canton de Neuchâtel est estimée à 8 millions de francs (incidence secondaire), soit 46 francs par habitant. En tout, ce n'est donc pas moins de 33,5 millions qui sont générés par l'Université de Neuchâtel en faveur du canton, soit 194 francs par habitant.

**L'Université améliore le potentiel de croissance du canton**

Les calculs d'incidence sont certes utiles, mais relèvent d'une vision à court terme de l'impact de l'Université sur l'économie cantonale. L'impact, à long terme, de l'Université dépend de la capacité de former et de retenir du capital humain pour améliorer le potentiel de croissance du canton.

Relevons qu'avec 21% de diplômés universitaires, le canton de Neuchâtel est placé au premier rang en Suisse. En ce qui concerne la part des diplômés dans la population active, le canton occupe le quatrième rang derrière les cantons de Genève, Bâle-Ville et Vaud.

Se référant à l'indicateur de qualité de localisation (IQL) développé par le Credit Suisse, l'étude souligne le fait que la corrélation entre l'indice de localisation et la part de diplômés de hautes écoles dans la population active est la seule corrélation positive à Neuchâtel, c'est-à-dire la seule raison qui pourrait inciter une entreprise à se localiser dans le canton.

L'Université de Neuchâtel constitue donc un élément important de l'économie neuchâteloise, non seulement en tant que vecteur financier, mais également en tant que formateur de matière grise.

## Pour en savoir plus



**UniNews 18, L'Université : Des atouts pour le canton**  
**Etude d'impact économique de l'Université de Neuchâtel 2009**, [www.unine.ch/impact](http://www.unine.ch/impact)



Impressum  
Imprimé sur papier certifié FSC par IJC, St-Imier  
Layout et mise en page par LEITMOTIV, Neuchâtel  
Layout couverture par Inox, Neuchâtel  
Photos de Guillaume Perret



**Université de Neuchâtel**  
Rectorat  
Faubourg du Lac 5a  
CH-2000 Neuchâtel  
Tél. : +41 (0)32 718 10 20  
messengerie.rectorat@unine.ch

[www.unine.ch](http://www.unine.ch)